
Note explicative

Projet de Recommandation pour une approche globale des droits des réfugiés et des migrants et du rôle de la société civile

Au cours de la session de printemps 2023, la Conférence des OING du Conseil de l'Europe présente au vote des délégations la Recommandation « **Pour une approche globale des Droits des réfugiés et des migrants et du rôle de la société civile** » élaborée par son Comité Droits des personnes migrantes.

Ce texte est le fruit de près de deux années de réflexion, d'analyse et de consultations méticuleuses, inspirées par les convictions, l'engagement quotidien et l'expérience de terrain. Il a été particulièrement enrichi par une vaste enquête menée auprès des OING membres de la Conférence au printemps 2022, ainsi que par une visite de terrain approfondie en Grèce en novembre 2022.

Cette Recommandation reflète la complexité indéniable des défis qui attendent les décideurs politiques et la société tout entière pour faire face à l'afflux de réfugiés et de migrants en Europe. **Les questions d'accès des ONG aux réfugiés et aux migrants et les questions d'accès des réfugiés et des migrants à leurs droits et aux services connexes en termes d'intégrité physique, de sécurité, de santé et d'éducation sont toutes inextricablement liées, y compris la question de l'hébergement.**

Pour les OING du Comité « Droits des personnes migrantes », afin de pouvoir garantir le respect des Droits de l'Homme tels qu'ils sont déclinés dans la Convention Européenne, **une approche holistique est la seule option** politique à l'égard du phénomène des réfugiés et des migrants qui soit cohérente avec nos normes sociétales. Cette approche ouvre assurément une perspective décente aux personnes tout en protégeant la société contre les risques de sécurité à l'avenir.

La Recommandation constituera une plate-forme solide comme référence substantielle à la complexité de la question des réfugiés et des migrants comme à la nécessité d'une réponse holistique. Elle **met en évidence que les approches ne peuvent ni ne doivent pas être abordées dans un ordre de priorités mais toutes ensemble pour être efficaces, mutuellement durables et éthiquement acceptables.** Une recommandation plus courte aurait inévitablement conduit à l'établissement de priorités et entraîné la dissipation de l'orientation proposée d'une approche fondamentalement holistique qui seule respecte la dignité des personnes.

La Recommandation est entièrement conforme aux valeurs défendues et promues par le Conseil de l'Europe, comme le souligne l'ensemble des considérants mis à jour qui énumèrent les instruments du Conseil de l'Europe qui sont déjà à la disposition des Etats.

On peut espérer que cette Recommandation devienne à terme une contribution de la société civile aux réflexions et décisions des différents Etats membres et aux instances politiques du Conseil de l'Europe, y compris l'Assemblée Parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.